# « Vers le vote sur l’installation à Genève du Laboratoire de recherches nucléaires », *Journal de Genève* (25 juin 1953)

|  |
| --- |
| [fr] Cette page spéciale du *Journal de Genève,* quotidien libéral-conservateur de référence, du 25 juin 1953 rassemble une série de prises de position hostiles à l’initiative communiste contre le CERN. Elle en critique le flou juridique et les conséquences redoutées pour la recherche scientifique, l’enseignement supérieur, l’économie et la réputation internationale de Genève. Des voix institutionnelles (Centre anticancéreux, Chambre patronale, étudiants de l’EPFL, assistants universitaires) défendent le projet de laboratoire comme œuvre pacifique, scientifique et bénéfique. La neutralité suisse, affirment plusieurs intervenants, n’est pas menacée. L’ensemble du numéro dénonce une initiative jugée politiquement tendancieuse et scientifiquement rétrograde. |
| [de] Diese Sonderseite des *Journal de Genève*, einem führenden liberal-konservativen Blatt, vom 25. Juni 1953 vereint zahlreiche Stellungnahmen gegen die kommunistische Initiative, welche das CERN in Genf verhindern will. Der Artikel kritisiert den juristisch unklaren und weitreichenden Gesetzestext und warnt vor seinen Folgen für Wissenschaft, Universität, Wirtschaft und Genfs internationales Ansehen. Verschiedene Stimmen – darunter das Krebszentrum, die Arbeitgeberverbände, Studenten der ETH und Universitätsassistenten – loben das geplante Labor als friedliche, wissenschaftliche und zukunftsweisende Einrichtung. Die Schweizer Neutralität, so der Tenor, sei nicht in Gefahr. Die Initiative wird als politisch motiviert und wissenschaftsfeindlich zurückgewiesen. |
| [it] Questa pagina speciale del *Journal de Genève*, quotidiano di riferimento liberale-conservatore, pubblicata il 25 giugno 1953, raccoglie molteplici prese di posizione contro l’iniziativa comunista volta a impedire l’istituzione del CERN a Ginevra. Si denuncia l’ambiguità del testo legale proposto e le sue conseguenze potenzialmente gravi per la ricerca scientifica, l’università, l’economia e la reputazione internazionale della città. Enti istituzionali (Centro anticancro, associazioni padronali, studenti del Politecnico federale, assistenti universitari) sostengono l’istituto come progetto pacifico e benefico. La neutralità svizzera, si afferma, non sarebbe compromessa. L’iniziativa è presentata come fuorviante e regressiva. |
| [en] This special page from the *Journal de Genève*, a leading liberal-conservative daily, dated 25 June 1953, compiles various critical responses to the communist initiative seeking to block the CERN project in Geneva. It highlights the ambiguous and sweeping nature of the initiative’s text and warns of its negative impact on scientific research, higher education, the economy, and Geneva’s international standing. Institutional voices (anti-cancer center, employers’ unions, EPFL students, academic staff) defend the lab as a peaceful and progressive endeavor. The Swiss neutrality is said to remain intact. The initiative is widely denounced as politically manipulative and scientifically regressive. |

## « Avant de décider, connaissez le texte de l’initiative communiste », par J.-F. M.

Il faut une bonne fois pour toutes nous entendre sur la question de ce que l’on appelle l’Institut international de physique nucléaire. Les communistes ont lancé une initiative qui est, comme l’a dit notre confrère Ganter dans *Le Courrier*, « une sorte de boîte de Pandore dont on n’a pas encore exploré le fond ». Les conséquences de l’acceptation de cette initiative, on ne peut les voir que si l’on examine attentivement son texte. Elle ne vise pas seulement un institut prévu à Meyrin, elle interdit l’établissement dans le canton de tout institut international effectuant des travaux dans le domaine de la physique nucléaire, elle interdit ensuite, pour un institut de physique nucléaire, de recevoir des fonds de l’étranger et prohibe même les actes préparatoires. Si ce texte est adopté, il figurera à tout jamais dans le recueil des lois de notre canton. Le mal fait à Genève sera irréparable. Il faut savoir que la plus grande partie des instituts universitaires genevois reçoivent des boursiers étrangers ainsi que des subventions plus ou moins importantes pour l’achat d’appareils scientifiques. On a acheté récemment un microscope électronique grâce à des subventions provenant de personnalités étrangères. Des organisations internationales comme l’Institut Rockefeller, le Rotary, etc., subventionnent les chercheurs suisses. Si l’initiative passe, il sera impossible de recevoir un sou de l’étranger, même par testament, même par bourse pour effectuer des recherches relatives aux atomes. Toute la chimie qui comprend l’étude des liaisons des atomes, toutes les recherches de physique sur la structure des atomes, toutes celles relatives aux rayons cosmiques devront être faites sans aucune aide étrangère. On ne pourra même pas envisager et préparer ces recherches, notre Université travaillera en vase clos et nous refuserons, en vertu de la loi communiste, les subventions de fondations internationales qui voudraient doter nos hôpitaux d’appareils utilisant des applications médicales de la science nucléaire pour l’œuvre de guérison. C’est de façon très machiavélique que les communistes ont rédigé leur texte. Pour eux, peu importe que Genève reste en arrière aux points de vue scientifique, médical et industriel. Peu leur importe que d’autres cantons et d’autres pays se frottent les mains devant l’inconséquence des Genevois. Ils ne tiennent pas à sauver le patrimoine national. Leur patrie est l’URSS. Mais que des personnalités qui se disent nationales aient pu déposer un bulletin en Chancellerie avec un « oui » en regard du texte de l’initiative, cela reste pour nous un mystère. Nous avons rencontré ces jours des électeurs qui émettent des doutes sur l’institut. Quand on leur lit le texte de l’initiative, ils comprennent immédiatement et voteront avec certitude négativement.

Il est regrettable que des personnes recevant elles-mêmes, pour leur travail, des fonds considérables de l’étranger puissent encourager leurs concitoyens à voter un texte interdisant toute aide internationale à la physique. La question de l’institut, en elle-même, a déjà été préparée par notre gouvernement. Le Conseil fédéral a proposé à l’Unesco que le siège du futur laboratoire soit fixé à Genève.

Les Chambres ont ratifié un accord créant un « conseil de représentants d’États européens pour l’étude des plans d’un laboratoire international et l’organisation d’autres formes de coopération dans la recherche nucléaire ». Cet accord, qui comprend des chapitres nombreux concernant le fonctionnement et les ressources du conseil, devra être confirmé et complété. Il sera soumis à nouveau aux Chambres, mais il n’est pas possible de le faire tant qu’une initiative genevoise risque d’empêcher à tout jamais une étude approfondie de la physique nucléaire. Il faut donc avant tout liquider cette initiative. Si les Genevois l’acceptent, non seulement l’institut ira ailleurs, où il sera accueilli à bras ouverts (tandis que les contribuables genevois continueront à payer pour compléter les cotisations suisses au conseil), mais encore notre école de chimie et notre institut de physique seront réduits aux rangs de laboratoires provinciaux et verront partir tous les étudiants dans d’autres universités suisses ; mais encore la Ligue des Croix-Rouges qui étudie d’une façon internationale la défense de la population civile contre la bombe atomique devra cesser ses travaux ou s’établir ailleurs, et l’Office mondial de la Santé finira aussi, par la force des choses, par déménager.

Il faut donc repousser énergiquement cette initiative.

## Une lettre de M. Jacques Chenevière

*Notre directeur a reçu la lettre suivante de notre éminent ami et collaborateur M. Jacques Chenevière :*

À M. Payot, directeur du *Journal de Genève*.

La Léchère-les-Bains (Savoie), 23 juin 1953.

Monsieur le directeur,

Absent de Suisse depuis quelque temps déjà, je n’ai pu suivre que de loin la campagne actuelle et, notamment, l’activité du « Groupement national genevois contre rétablissement à Genève de l’institut nucléaire ». Toutefois, je n’ai jamais tu, auparavant, mon opinion, opposée à la création, sur notre territoire, de ce Centre tel qu’il nous est présenté.

Mais, puisqu’il s’est trouvé des voix véhémentes pour accuser certains des « opposants » qui ne s’exprimaient pas publiquement de vouloir ainsi se mettre à l’abri de jugements sévères, je veux dissiper toute équivoque, en ce qui me concerne. Malgré mon absence momentanée — ayant pris part à la formation de ce « Groupement national genevois » — je reste entièrement d’accord avec lui.

De plus, je précise que jamais le mot d’ordre d’un parti politique quel qu’il soit n’a déterminé ou paralysé mon vote. Je suis de ceux qui tiennent à leur indépendance et qui, chose plus rare, respectent celle d’autrui.

J’espère, Monsieur le directeur, que vous voudrez bien publier ces lignes et, avec mes remerciements anticipés, je vous prie d’agréer l’assurance de mes sentiments très distingués.

Jacques Chenevière, *homme de lettres*.

## Le Centre anticancéreux de Genève déclare

Le Centre anticancéreux de Genève s’étonne que la population genevoise puisse ressentir de l’inquiétude de l’installation dans notre canton d’un Centre pour l’étude de l’énergie nucléaire.

Il se permet de rappeler que, le premier en Suisse, il a créé un Centre de radioactivité, le Radium Institut, où se poursuivent actuellement, grâce à la source de neutrons qu’il possède, des recherches nucléaires orientées vers des buts thérapeutiques.

Il s’agit maintenant de construire sur une tout autre échelle, un Institut de recherches scientifiques avec des moyens d’une puissance remarquable, inconnus à ce jour en Europe, dont il est légitime d’escompter des découvertes, non seulement utiles dans le domaine de l’industrie et de l’économie publique, mais également dans celui de la biologie et de la médecine.

Remarquons que l’on utilise déjà, dans les hôpitaux et cliniques de Genève, des produits dérivés de l’énergie nucléaire, qui nous viennent de l’étranger, à des fins de diagnostic et de traitement de certaines tumeurs malignes ou d’autres affections médicales.

Qui voudrait prendre la responsabilité d’entraver les recherches de la physique nouvelle qui donnent aujourd’hui des résultats prometteurs pour la santé publique ?

Ceux qui sont spécialisés dans la lutte contre ce terrible fléau social qu’est le cancer, maladie qui peut atteindre chacun de nous et contre lequel nous n’avons encore aucun moyen de prévention, pensent que c’est être peu clairvoyant que de tenter de faire obstacle à un foyer de recherches scientifiques dont l’on est en droit d’espérer de grands bienfaits dans la lutte contre la maladie et contre le cancer.

Dr Eug.-A. Robert*, président.*

## L’opinion patronale

L’Union des associations patronales genevoises, justement inquiète de l’avenir économique du canton, qui ne peut se passer d’institutions internationales, estime que tout doit être mis en œuvre pour que Genève conserve les droits qu’elle s’est acquis au sujet de l’installation du Centre de recherches nucléaires.

Sachant que le moment venu, le Conseil fédéral et les Chambres sauront se prononcer en connaissance de cause sur les questions de neutralité et de sécurité nationale, l’Union des associations patronales considère que l’initiative communiste doit être combattue, parce que, s’ajoutant à d’autres actions à caractère politique, elle ne poursuit d’autre but que d’entraver le développement économique normal de notre canton et d’entretenir un climat d’agitation sociale permanent.

L’Union des associations patronales genevoises est aussi consciente que si l’électeur approuve l’initiative communiste, d’autres cantons en plein essor économique sauront utiliser la situation comme il se doit.

## … et celle d’Henri Tronchet

On rapprochera la nette position prise par l’Union des associations patronales genevoises de la non moins catégorique déclaration du chef syndicaliste Henri Tronchet parue dans *L’Ouvrier du bâtiment* et reprise *in extenso* par *Le Peuple*.

Après avoir dénoncé la manœuvre communiste et montré que l’Institut envisagé à Meyrin n’est pas plus dangereux que « celui dirigé en plein Paris par Joliot-Curie », Henri Tronchet ajoute :

*C’est pourquoi, résolument, nous prenons position pour le rejet de l’initiative communiste qui sera soumise au souverain le 27 juin. Nous aurions de bonnes raisons de jouer un tour aux partisans gouvernementaux et bourgeois de l’Institut nucléaire en menant campagne contre son installation à Genève. L’attitude réactionnaire à l’égard des ouvriers du bâtiment depuis quelques mois justifierait amplement les ressentiments qui pourraient nous faire prendre une attitude d’opposition qui ne serait pas pour déplaire à bon nombre de camarades.*

*Selon notre habitude, par-dessus tout, nous considérons dans cette affaire tout d’abord les intérêts généraux de notre petite république et les perspectives de travail pour nos camarades du bâtiment, dont les conditions de vie et de bien-être dépendent.*

*Or, il est incontestable que la construction d’un centre de recherches tel que celui projeté et devisé à 120 millions de francs constituera une occasion de travail très importante pour les travailleurs du bâtiment et des branches annexes.*

Nous pouvons ajouter que l’on évalue à 750 le nombre des ouvriers qui seront occupés sur ce chantier pendant plusieurs années.

## Ce que disent les étudiants genevois du « Poly »

Les étudiants genevois du « Poly » demandent aux électeurs de ne pas se désintéresser de la votation de samedi et de considérer que, pour toutes sortes de points de vue, la création de l’Institut nucléaire est pour nous une nécessité.

Aux Genevois soussignés, étudiants à l’École polytechnique fédérale, il est particulièrement pénible de constater, de supporter la campagne menée contre une institution en tous points bénéfique, dont l’établissement sur notre canton ne peut qu’augmenter notre renommée, accroître par l’émulation la valeur de nos universités, et — en fin de compte — servir l’entente internationale en développant la compréhension qui naîtra d’un travail scientifique commun entre chercheurs de pays différents, pays que nous souhaitons aussi nombreux que possible.

Devant des oppositions où nous sentons souvent une volonté partisane, parfois une incompréhension timorée des nécessités techniques modernes, et trop fréquemment, à l’arrière-plan, une négation des valeurs scientifiques, un mépris et un soupçon injustifiés envers des travaux dont la plupart ne se gênent pas de profiter, nous sommes poussés à exprimer notre avis… presque professionnel.

À l’heure actuelle, même avec les moyens dont dispose l’EPF, seules des recherches secondaires sont à notre portée. Interdire la création d’un institut de physique nucléaire, c’est réduire nos physiciens à des études strictement théoriques, sans aucune possibilité de vérification pratique et d’enrichissement expérimental — ce qui est regrettable et aussi injuste que serait l’interdiction d’enseigner un quelconque sujet ou de se consacrer à telle école philosophique.

Ce n’est qu’une entreprise internationale qui nous donnera des moyens suffisants — et parmi nous reste encore le souvenir de notre inquiétude, de nos désirs lorsque se débattait entre les États l’attribution de cet honneur, le souvenir aussi de notre joie et de nos espoirs en apprenant le résultat.

La recherche poussée étant chez nous impossible, seul un pareil institut fournira aux jeunes savants l’occasion de poursuivre leur voie purement pour la science, sans se soumettre au service d’un puissant gouvernement, donc d’une politique, donc d’un risque de guerre.

À ceux que des inquiétudes, des craintes matérielles retiennent, nous répondons qu’un pareil laboratoire n’est pas plus dangereux qu’une centrale électrique, infiniment moins désagréable qu’une quelconque usine chimique ; et nous leur signalons qu’aucun de nous n’a été accidenté pour avoir travaillé aux environs du cyclotron et du tensateur, ou même directement avec ces appareils — dont l’accès (soit dit en passant) n’est défendu par aucune mesure policière de contre-espionnage !

Il ne faut pas se laisser effrayer par les mots d’atomes et de noyaux : ces recherches seront de la pure physique, moins applicable directement que les travaux scientifiques dans le domaine des explosifs ou celui des aciers (par exemple), dont cependant personne ne songe à s’inquiéter.

Beaucoup d’entre nous, du fait de leurs études, n’exercent plus leur droit de vote à Genève et, dans une si grave question, se trouvent réduits à la parole : mais ils demandent instamment aux électeurs de ne pas s’en désintéresser, de ne pas se laisser entraîner par un esprit de parti, de ne pas céder à de faux scrupules moraux : cet institut est une nécessité pour la science, un honneur pour le canton.

*Signataires :*

A. Colomb, J. Kern, D. Roux, M. Déruaz (candidats physiciens), C. Ferrero (ingénieur chimiste), P. Fischler, D. Thomas, I. Keller, P. Dériaz (candidats ingénieurs chimistes), P. Wiblé, M. Hussard, J. Huguenin (candidats ingénieurs électriciens), J.-P. Picco, A. Handschin, P. Bugnion (étudiants ingénieurs électriciens), G. Colomb, D. Pfister, E. Brocher, J.-P. Sulzer (étudiants ingénieurs mécaniciens), R. Perreten, M. Nusbaumer (candidats ingénieurs civils), J.-P. Chavaz, E. Peiry, B. Clerc, M. Waldburger (étudiants ingénieurs civils), E. Matthey (candidat ingénieur forestier), P. Cevey (étudiant ingénieur forestier).

## « Ce texte ambigu à l’extrême peut avoir les plus néfastes conséquences », par Roger Boissonnas

Que ceux, qui pour des raisons de principe, de neutralité ou de crainte, sont contre l’installation de l’Institut nucléaire à Genève, veuillent bien reprendre le texte exact de l’initiative communiste :

Tout organisme financé, même en partie, par des fonds étrangers et s’occupant de recherches de physique nucléaire, serait interdit sur le territoire du canton de Genève.

La physique moderne est, en langage d’homme de science, synonyme de physique nucléaire. Il est actuellement pratiquement impossible de faire des recherches importantes en physique sans faire de la physique nucléaire. L’Institut de physique de notre Université s’occupe principalement, déjà depuis plusieurs années, de physique nucléaire.

Allons-nous interdire aux étudiants qui bénéficient de bourses étrangères de faire des travaux en physique moderne indispensables à leurs études ? Ce serait profondément ridicule et contraire à toute notre tradition scientifique. Le texte de l’initiative communiste est si mal (ou si bien) rédigé, qu’il nous contraindrait à cette interdiction stupide.

Dans sa forme actuelle, ce texte interdit pratiquement tout institut de recherches médicales qui bénéficierait partiellement de l’aide ou de la collaboration de laboratoires étrangers. En effet, la médecine moderne a besoin d’isotopes, et certains de ces isotopes, devant être utilisés immédiatement par suite de leur instabilité, doivent être fabriqués sur place selon les méthodes de la physique nucléaire.

Ce texte nous obligerait donc aussi sur le plan médical à faire preuve d’un chauvinisme nationaliste qui attirerait sur nous les rires et le mépris.

Que les gens bien intentionnés, qui pour des motifs hautement respectables font des réserves sur l’opportunité de l’installation à Genève de l’Institut de physique nucléaire, se rendent compte des conséquences de l’acceptation de l’initiative communiste.

Si les communistes ont lancé cette initiative, c’est parce que, en gens très bien renseignés, ils savaient qu’ils trouveraient un écho favorable chez des gens si bien intentionnés qu’ils ne verraient pas le piège qui leur était tendu.

Il ne s’agit en effet pas seulement de savoir si l’on est pour ou contre la création de l’Institut nucléaire. Il s’agit de savoir si l’on accepte le texte de l’initiative communiste, qui, par son sens peu précis et sa portée générale, prononce pratiquement un veto contre tout travail scientifique en physique moderne sortant du cadre d’un super-nationalisme étroit.

Un tel veto porterait un coup sensible au prestige de Genève en tant que centre international. Un tel veto, digne de l’absolutisme d’un pays totalitaire ou de l’obscurantisme du Moyen Âge, nous couvrirait de ridicule aux yeux du monde civilisé.

Ne détruisons pas, en acceptant une initiative équivoque, la liberté intellectuelle que toujours notre ville a défendue.

Quelle que soit votre opinion au sujet de l’Institut nucléaire, il vous faut être contre une initiative dont le texte ambigu peut avoir des conséquences extrêmement néfastes pour l’avenir de notre république.

## Pour faire de Genève une capitale de l’esprit

*L’Association des assistants de la faculté des Sciences nous écrit :*

La question de l’Institut de Physique nucléaire a été faussée par les auteurs du projet de loi. Il est regrettable que des erreurs graves aient été si facilement accréditées.

Cet institut n’aura rien à voir de près ni de loin avec la bombe atomique, pas plus que notre école de chimie ne ressemble à une fabrique d’explosifs. Il ne cachera pas de travaux dangereux, n’aura pas de secrets. Il ne sera pas équipé pour une production industrielle, mais pour la recherche. Un tel institut est un centre de culture qui est ouvert à tous ceux qui veulent travailler, quand ils ont les qualifications nécessaires. Il n’impose pas de contrats et les résultats des recherches sont toujours publiés. Il s’agit donc d’un institut universitaire international.

Et c’est en somme de notre université dans son ensemble qu’il s’agit. Malgré de grands efforts comme la construction du nouvel Institut de physique, les ressources de la faculté des Sciences restent modestes. Or à l’heure actuelle une université dont la faculté des Sciences s’étiole ne peut rayonner. Lettres, Sciences et Droit sont solidaires. Nous avons la possibilité de faire de notre université l’une des premières d’Europe. D’autres, en Suisse même, sauraient profiter d’un refus.

Les universités n’ont jamais été bombardées. On bombarde les fabriques de munitions, les aérodromes et les centrales électriques. Répondons à ceux qui craignent pour notre neutralité que cet institut est ouvert à tous les pays qui veulent y participer. C’est donc, au même titre que la Croix-Rouge, une organisation de paix et de progrès. Samedi dernier à Lausanne, le général Guisan a exprimé son plaisir de voir cet institut s’établir en Suisse. Nous lui avons déjà fait confiance dans des circonstances plus dramatiques…

Le texte du projet de loi est captieux. Ceux qui veulent freiner le développement de Genève pourraient l’employer contre d’autres établissements scientifiques. Jusqu’à maintenant la Science est restée indépendante de la politique, chez nous tout au moins. L’adoption de ce texte consacrerait la fin de cette liberté. Nous avons déjà pu en apprécier les conséquences chez les États totalitaires.